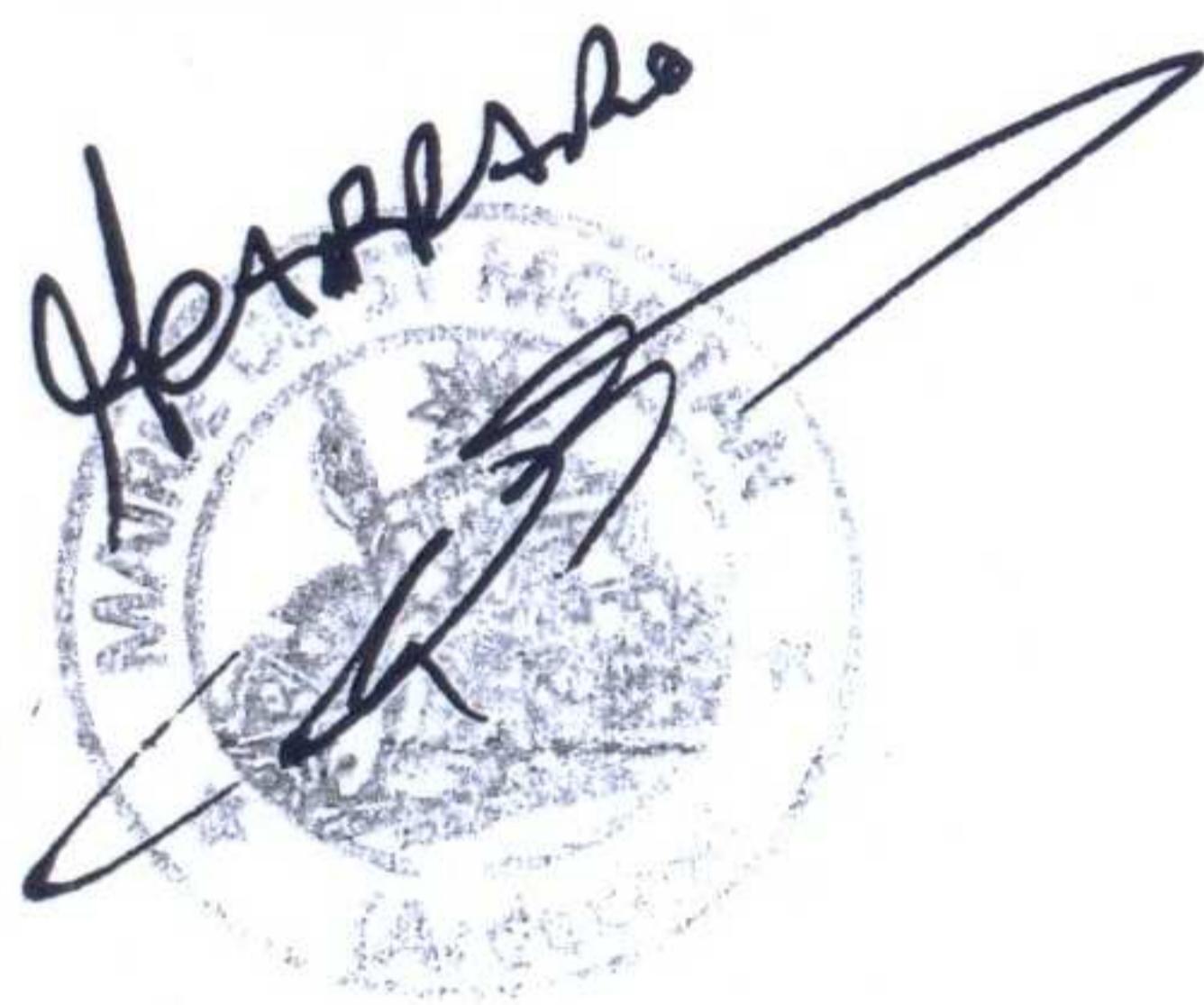


MOTION DU CONSEIL D'ECOLE DU 4 NOVEMBRE 2010

Le Conseil d'Ecole, réuni à ce jour, dénonce, à l'unanimité, la suppression du poste de Maître E sur l'école de St Montan et le manque de moyens alloués au RASED. Il est nécessaire de maintenir une aide spécialisée pour les élèves en difficulté, notamment avec l'aide de personnes qualifiées comme les membres du RASED. L'établissement scolaire de St Montan compte, à cette date, 221 élèves et certains enfants ont besoin d'une aide appropriée.

L'intervention du Maître E, à St Montan, doit être maintenue.

Mairie de St Montan



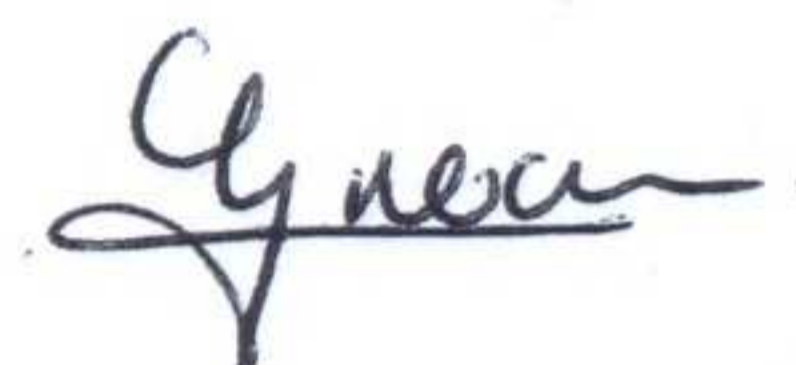
Françoise Painon

Mme Freund,
directrice de l'école

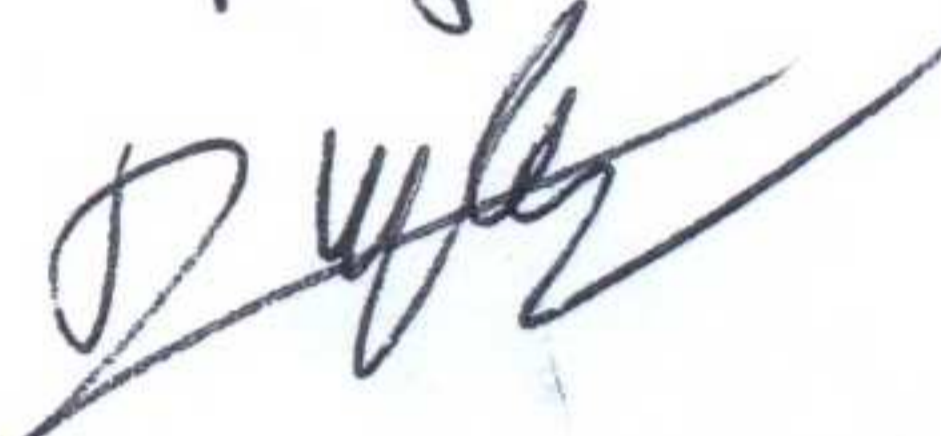


Les représentants
des parents d'élèves

G. ROCHER



M. Murphy



MR MATHON ch.



Carole
Nuno